33

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Unité – Travail - Progrès

16ème CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

CANCUN, 29 NOVEMBRE AU 10 DECEMBRE 2010

Déclaration
de Son Excellence IDRISS DEBY ITNO
Président de la République du Tchad

Lue par Monsieur Hassan TERAP, Ministre de l'Environnement
et des Ressources Halieutiques

Madame la Présidente de la Conférence ;
Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et de Délégation
Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations-Unies ;
Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions Diplomatiques ;
Mesdames, Messieurs les Représentants des Organismes Internationaux et du Système des Nations-Unies ;
Madame le Secrétaire Exécutif de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques ;
Distingués Invités, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord exprimer la particulière fierté que ma délégation et moi-même ressentons en prenant part, au nom du Peuple et du Gouvernement tchadiens à la Seizième Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques qui se tient à Cancun au Mexique.

Je voudrais également exprimer nos sincères remerciements au Gouvernement et au Peuple mexicains pour l'accueil combien chaleureux et pour toutes les commodités qui nous ont été réservés depuis notre arrivée à Cancun.

Toutes nos félicitations à Madame le Secrétaire Exécutif de la Convention pour la bonne organisation de cette rencontre décisive sur un sujet aussi vital et délicat qu'est le changement climatique.

En participant à cet événement, nous voulons partager avec le reste de la Communauté internationale les préoccupations qui sont liées à l'évolution du climat et ses répercussions sur le développement de nos pays.

Madame la Présidente de la Conférence ;
Mesdames, Messieurs, Distingués Invités,

A la Quinzième Conférence tenue l'année dernière à Copenhague, j'ai évoqué dans mon intervention l'influence des changements climatiques sur des centaines de millions de personnes en prenant comme exemple illustratif le cas de l'assèchement effréné du Lac Tchad. Ce phénomène est bien inquiétant non seulement pour le Tchad, mais aussi pour les autres pays riverains, le continent africain et partant l'Humanité, car l'Afrique est partie prenante de la mondialisation et constitue une chance pour le développement durable de la Planète.

A plusieurs occasions, j'ai lancé des appels à la Communauté internationale pour une mobilisation afin que se tienne un sommet spécial pour le sauvetage du Lac Tchad. Ces appels entendus ont permis d'organiser à N'Djamena, du 29 au 31 octobre dernier, le Forum Mondial du Développement Durable consacré à la sauvegarde de cet espace lacustre. L'objectif visé est de réfléchir, d'analyser et de proposer ensemble des solutions pour inverser la tendance à la dégradation des eaux et des terres de cet écosystème.

Au nom de la Commission du Bassin du Lac Tchad, je ne peux m'empêcher d'exprimer ma profonde gratitude à tous nos partenaires techniques, scientifiques et financiers, aux unités médiatiques de presse qui ont fait large écho de cet événement, aux intervenants et autres participants de renommée internationale venus d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie pour leurs inestimables contributions au succès dudit Forum.

Au terme de cette importante rencontre, quatre propositions pertinentes ont été examinées et adoptées par les Chefs d'État et de Gouvernement, notamment :

- entamer le processus d'inscription du Lac Tchad au patrimoine de l'Humanité ;

- mettre en œuvre des opérations d'aménagement, de désensablement, de régulation du volume d'eau du Lac Tchad et du transfert des eaux de l'Oubangui vers le Lac Tchad ;

- impliquer les acteurs, les populations riveraines de cet espace lacustre et prendre en compte tous les aspects liés à l'habitabilité du Lac : santé, éducation, accès à l'eau potable, optimisation des activités agricoles, pastorales, touristiques, halieutiques et commerciales, etc. ; ;

- renforcer la recherche et le développement en collaboration avec tous les partenaires techniques et financiers.

Dans ce sens, l'étude de faisabilité du transfert des eaux de l'Oubangui vers le Lac Tchad en cours permettra certainement d'entamer une des solutions durables pour sauver le Lac Tchad et de créer de meilleures conditions de vie aux populations.

En ma qualité de Président en Exercice de la Commission du Bassin du Lac Tchad, je lance un appel solennel à l'endroit de tous nos partenaires pour accompagner les efforts techniques et financiers entrepris par les pays membres de ladite Commission afin de restaurer les écosystèmes du Lac Tchad.

Face à la menace de la disparition du Lac-Tchad, sous la conjonction du changement climatique et des actions anthropiques, je profite de cette tribune, pour annoncer que la sauvegarde du Lac-Tchad entre parfaitement dans le champ des opportunités qu'offre notre Conférence. C'est fort de cela, que dans le cadre des mesures prises à la Dixième Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique, je réclame une présence fédérée des

Etats et des organisations Internationales autour de la sauvegarde de ce patrimoine naturel et au-delà au sein du G20 et des rencontres sur le réchauffement climatique et la biodiversité, lesquelles paraissent difficilement dissociables des discussions sur le financement et le transfert technologique lie au changement climatique.

Le seul résultat plausible de ce sommet auquel j'appelle solennellement sera de financer des actions concrètes de prévention des catastrophes climatiques auprès de nos pays. Pour nous, il s'agit de soutenir par les financements du Fonds Vert acté a Copenhague les populations et les activités du Lac Tchad. C'est une action prioritaire et un devoir moral. Et de surcroit, c'est une condition pour permettre la transition écologique de l'Afrique.

Madame la Présidente de la Conférence ;
Distingués Invités, Mesdames, Messieurs.

Face aux périls environnementaux, le Tchad s'est engagé résolument à protéger l'environnement avec le maximum de moyens à sa hauteur et avec l'appui des partenaires techniques et financiers. C'est ainsi qu'en 2008, le Gouvernement a mis en place le Programme National de Développement des Ceintures Vertes afin de limiter les effets pervers de la désertification autour des villes du Tchad. Cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de l'Opération « Dix millions d'arbres » renforce les actions entreprises depuis 1970 par l'institution de la Semaine Nationale de l'Arbre.

Dans ce même élan, le Tchad s'est associé au reste des pays saharo-sahéliens pour créer, à l'issue du Premier Sommet de Chefs d'Etat tenu à N'Djamena le 17 juin de cette année, l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte.

Ainsi, à l'instar d'autres Pays les Moins Avancés, le Tchad qui a adopté son Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques, son Plan d'Action National de Lutte contre la Désertification et sa Stratégie

Nationale de la Biodiversité multiplie les actions de lutte contre les effets néfastes de ces phénomènes naturels si préjudiciables au développement de nos pays et à l'épanouissement de nos populations.

Madame la Présidente de la Conférence ;
Distingués Invités, Mesdames, Messieurs,

Pour terminer mes propos, je vous réitère mes remerciements, tout en souhaitant vivement que les engagements de Cancun soient traduits en actions concrètes, et pour ce qui nous concerne, la sauvegarde du Lac Tchad, incomparable patrimoine de l'Humanité demeure un défi environnemental prioritaire.

Je vous remercie pour votre aimable attention.